



Dossier

Une nouvelle équipe au service des Lupoviciens

Actualités

Permanence des élus

Inscriptions École des Arts

Inscriptions Colis des Aînés



**L'équipe Municipale
2026-2032**

Le primeur de Saint-Leu

Ce nouveau magasin d'alimentation, situé 4 bis route de Creil, a ouvert ses portes en mars et propose à la vente des fruits et légumes ainsi que des produits portugais et orientaux. Une activité traiteur, en cours de développement, vous permettra de déguster des spécialités du monde sur place ou à emporter.

Le gérant, Monsieur Hashas est dans le secteur alimentaire depuis l'âge de 15 ans. Après avoir travaillé de nombreuses années sur les marchés dans la vente de fruits et légumes, il s'est lancé dans l'entrepreneuriat, avec notamment la gestion d'un magasin Franprix. Plus récemment, il a tenu un restaurant marocain situé à Thiverny. C'est en raison de ses liens avec la communauté portugaise du secteur qu'il a eu l'idée d'ouvrir ce nouveau commerce à Saint-Leu.

Au sein de ce magasin de 230 m², vous trouverez une grande variété de produits frais et secs. Au centre du magasin, un bar vous permettra de déguster un café ou un jus de fruits avant de vous diriger vers l'épicerie, l'espace vin ou encore la crèmerie avec des fromages locaux et portugais, l'espace charcuterie, l'espace poissonnerie, etc.

Le traiteur vous proposera plusieurs plats du jour, à emporter ou à manger sur place. Il vous sera également possible de commander des plats spécifiques, à la demande, pour vos réceptions.

Le Primeur de Saint-Leu – 4 bis route de Creil | Ouvert du lundi au dimanche de 9h à 19h | 07 51 44 31 99



Formatix

Après une vingtaine d'années de présence à Précly-sur-Oise, Formatix vient de déménager sa boutique à Saint-Leu, 2 avenue Jules Ferry dans des locaux plus spacieux.

Derrière le nom « Formatix », c'est un couple d'entrepreneurs passionnés qui vous accueille et vous propose des services de vente et réparation de matériel informatique, ainsi que des prestations de communication digitale (réalisation de logos, cartes de visite, affiches, vidéos).

Depuis 2019, ils se sont également lancés dans l'animation de jeux de rôles et de jeux de société, au magasin, chez vous ou dans des bibliothèques. La boutique propose également une large gamme de jeux à la vente pour le plaisir des petits et des grands. Le Pôle Culture de la ville fait régulièrement appel aux services de Formatix pour animer des ateliers et jeux à la médiathèque, notamment pendant les vacances scolaires. Vous les avez peut-être aussi rencontrés au Marché de Noël.

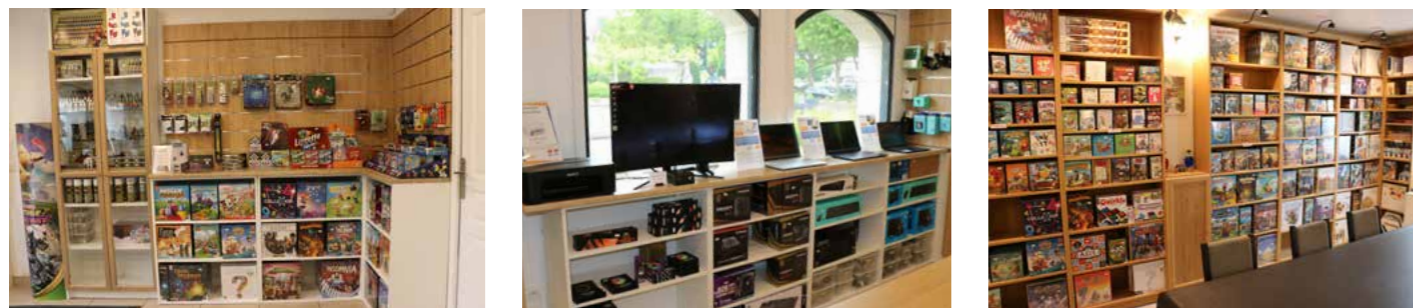
Formatix vous propose aussi des formations à domicile ou au magasin pour apprendre à manier les différents outils numériques.

N'hésitez pas à pousser la porte du magasin pour venir à leur rencontre !

Formatix – 2 avenue Jules Ferry – 03 44 72 75 09

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 18h

<https://www.formatix.fr/> | contact@formatix.fr



SOMMAIRE

[Saint-Leu aujourd'hui](#)

p.2

DOSSIER

[Une nouvelle équipe au service des Lupoviciens](#)

p.4

actualités

p.8

retour en images

p.10

vie municipale

p.11

+ Agenda

p.12

CARNET

NAISSANCE

- > Raphaël THIBAULT, le 24 janvier 2026
- > Evann SIOR NENY, le 3 mars 2026
- > Eloan SMUTEK HAUDECEUR, le 10 avril 2026

MARIAGES

- > Fabienne VANDENHEEDE et Christophe VITU, le 18 avril 2026
- > Céline LAMBERT et Thierry LIEVEQUIN, le 18 avril 2026
- > Carole MOREAUX et Florent MARSAIS, le 25 avril 2026
- > Laëla MOURAD et Mohamed REZKALLAH, le 16 mai 2026
- > Emmanuelle MATTE et Arnaud FERRANDO, le 23 mai 2026

PACS

- > Océane DEVIGNE et Christofer FOURRIER, le 7 mars 2026

DÉCÈS

- > Claudine MAILLY, née DELFOSSE, le 14 janvier 2026
- > Murielle CARLIER, née JOSSIN, le 5 mars 2026
- > Robert BERGERON, le 20 avril 2026
- > Manuel DA CONCEIÇÃO MENDES, le 22 avril 2026

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie et sur le site de la ville*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

pole.communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi et vendredi : 8h30-12h / 14h30-17h

Le samedi : 9h-12h

[f](#) [i](#) [v](#) [t](#) [WWW.SAINTELEUDESSERENT.FR](#)

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Laurent VIOLA
 - Rédaction : Élisabeth GODARD et Clémence BALLETT service communication
 - Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
 - Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
 - Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
 - Tirage : 2550 exemplaires - Dépôt légal à parution
- La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO le mot du maire

Chères Lupoviciennes, chers Lupoviciens,

Le 15 mars dernier, vous avez fait votre choix dans les urnes. Je mesure chaque jour la confiance que vous m'avez accordée. Je n'oublie pas que je suis le maire de tous les Lupoviciens, pas seulement de ceux qui ont voté pour notre liste. Cette responsabilité, je la prends au sérieux. Saint-Leu mérite une équipe à l'écoute, qui travaille dans l'intérêt de tous.

Depuis notre installation le 22 mars, nous avons retroussé les manches. Prendre en main les dossiers, rencontrer les services, comprendre les enjeux : c'est le travail de fond que toute l'équipe a mené dès les premières semaines. Les commissions municipales sont en place. Le comité consultatif sur le projet Jean Macé est quasiment lancé. Celui sur la circulation est en cours de constitution. Ces espaces de dialogue, ce sont des promesses tenues, la preuve que nous voulons vous associer aux décisions qui vous concernent.

Nous avons aussi commencé à aller à la rencontre des associations culturelles, de devoir de mémoire... Le 20 mai, nous avons réuni les associations sportives. D'autres rendez-vous suivront, parce que le tissu associatif, c'est une richesse que nous voulons soutenir. Les commerçants et les entreprises, c'est aussi une priorité. Ils font vivre notre ville et méritent d'être soutenus et mieux connus. Vous en trouverez d'ailleurs quelques portraits dans ce magazine.

Nous voulons aussi rester proches de vous et continuer de vous donner la parole. C'est pour cette raison que nous mettons en place une nouvelle permanence des élus le samedi matin.

Ce magazine, c'est aussi l'occasion de vous parler de la vie de la ville qui continue. Les inscriptions à l'École des Arts et aux Colis des Aînés vont ouvrir. La Fête de la Musique s'annonce riche avec un beau programme : opéra, ciné-concert des élèves de l'école de musique et la traditionnelle fête de la musique pour tous les goûts. Les services Petite enfance et les écoles vivent aussi leurs fêtes de fin d'année.

Saint-Leu avance, avec vous,

Laurent VIOLA,
Votre maire



Élus le 15 mars, les membres du nouveau conseil municipal ont officiellement pris leurs fonctions lors de la séance d'installation du 22 mars. **Laurent Viola et son équipe se sont immédiatement mis au travail** : prise en main des dossiers, mise en place des commissions municipales et renouvellement du conseil d'administration du CCAS. Leur ambition : **une gouvernance plus proche des habitants**, notamment à travers la création de comités d'aide au pilotage associant les Lupoviciens aux grands projets de la ville. Dans ce dossier, le maire et ses huit adjoints vous présentent leurs délégations et leurs priorités.

Laurent VIOLA, Maire



« Saint-Leu, c'est ma ville de cœur. Mes grands-parents y sont arrivés dans les années 40, j'y suis né, j'y ai toujours vécu. Quand on a cette histoire avec une ville, on ne peut pas rester les bras croisés quand on voit des décisions prises sans concertation, sans tenir compte des habitants.

Aujourd'hui, ma priorité numéro 1, c'est le projet Jean Macé. Depuis notre élection, j'ai déjà rencontré les différents acteurs à plusieurs reprises. Je travaille aussi sur la circulation et le logement insalubre, pour que chaque habitant puisse bien vivre à Saint-Leu.

Avec mon équipe, nous avançons ensemble : chacun dans sa délégation, chacun avec ses objectifs. **La solidarité, c'est notre façon de travailler.** Et pour me consacrer pleinement aux intérêts de Saint-Leu, j'ai fait le choix de ne pas siéger au conseil communautaire en confiant ce rôle à Daniel, mon 1^{er} adjoint.

Porter l'écharpe de maire, c'est une fierté immense et une très grande responsabilité. Je mesure chaque jour la confiance que me font les habitants. »

Daniel ROLLAND, 1^{er} adjoint Sports, événements et loisirs



« Dès la campagne électorale, j'ai souhaité m'investir dans ce rôle de 1^{er} adjoint : **fédérer l'équipe et les habitants, épauler Laurent et porter cette transversalité qui me correspond.** J'ai aussi à cœur de m'impliquer au sein de l'ACSO pour faire bouger les choses à une échelle plus large.

Mes délégations sont le prolongement direct de ce que je suis : gérant d'une société d'événementiel et de loisirs, le lien avec les sports et les événements était une évidence. Ce qui me motive profondément, c'est le contact humain et la vitalité du tissu associatif local.

À court terme, je souhaite remettre l'OMS (Office Municipal des Sports) en activité et donner davantage de liberté aux associations (événements, sponsors locaux). À moyen terme, l'enjeu est de redonner vie à la Salle Art & Culture : concerts, spectacles et laisser davantage de place aux artistes, associations et commerçants de Saint-Leu. »

Céline TURPIN, Maire-Adjointe Finances, gestion du personnel et communication



« Mon parcours de contrôleur de gestion m'a naturellement amenée vers ces délégations : les finances pour structurer, les ressources humaines pour faire fonctionner les équipes, et la communication pour créer du lien avec les habitants.

Concrètement, ces premières semaines ont été consacrées à comprendre : diagnostic des services, structuration budgétaire, échanges avec les équipes. En communication, je veux être disponible et réactive, au plus près de ce qui se passe dans la ville.

À moyen terme, **je veux une gestion lisible des finances de la ville et des équipes qui fonctionnent bien, et une communication qui valorise vraiment les acteurs de la ville : associations, commerces, habitants.** »



Claude-Alain WAMBA, Maire-Adjoint, Aménagement des quartiers et urbanisme

« J'ai choisi cette délégation parce qu'elle correspond à ce que je suis : urbaniste-architecte depuis plus de 25 ans.

Mes orientations : à court terme, je souhaite m'imprégner, comprendre le fonctionnement de la ville dans sa globalité, la pratique des espaces publics au regard des enjeux actuels notamment la pression démographique et l'offre du cadre et des espaces bâtis. L'objectif étant d'apporter à long terme des réponses adaptées et bien entendu avec la participation des Lupoviciens.

Ensuite, la pratique au fil du temps du nouveau PLU permettra d'apporter des améliorations ou pas. **L'objectif étant d'aboutir à une urbanisation maîtrisée et surtout voulue par les Lupoviciens.** »



Virginie SASSIN, Maire-Adjointe Petite enfance, enfance et jeunesse

« Ce qui m'a conduite à cette délégation, c'est 25 années d'expérience en collectivité auprès des enfants et des jeunes. **Ma priorité reste la même : leur sécurité et leur épanouissement.**

Je pense aussi aux familles, qui font face à une charge mentale grandissante. En concertation avec les services du Pôle Enfance, Jeunesse & Sport, nous allons faire évoluer le règlement intérieur pour **apporter aux familles plus de souplesse**, sans pour autant fragiliser les professionnels qui œuvrent chaque jour auprès des enfants.

À plus long terme, nous souhaitons développer des projets d'activités pour la jeunesse et renforcer les actions autour de la parentalité, en lien étroit avec le Pôle Solidarité. »



Xavier EUVERTE, Maire-Adjoint Travaux des bâtiments, développement durable et systèmes d'information

« J'ai choisi ces délégations parce qu'elles correspondent à ce que je suis. Pragmatique, j'aime le concret : les bâtiments, c'est le patrimoine de tous, à entretenir et à faire évoluer avec rigueur.

Chaque rénovation est aussi une occasion d'aller plus loin : **réduire les consommations, améliorer le confort des usagers, préserver notre cadre de vie. Ce n'est pas une option, c'est une nécessité.**

Le numérique, enfin, est devenu un levier essentiel : simplifier les démarches, renforcer le lien avec les habitants, améliorer l'efficacité de nos services. Je travaille au plus près du terrain, en lien constant avec les équipes et les habitants. Méthode et écoute, au service du quotidien. »



Nadine NAHAS, Maire-Adjointe Solidarité, logement, santé et bien vieillir

« Le social est mon domaine professionnel depuis toujours. Travailler avec l'équipe du CCAS était une évidence. **Je veux placer la prévention et l'accompagnement des plus vulnérables au cœur du service public.**

À court terme, nous devons repérer et créer du lien avec les « invisibles », ces personnes isolées, ces aidants qui n'osent pas pousser la porte du CCAS. Le maintien du « café rencontre », rendez-vous bimensuel et gratuit, permet de recréer ce lien intergénérationnel qui se perd. À moyen terme, je souhaite mettre à profit mon expérience en prévention auprès des jeunes, travailler en transversalité avec le service enfance et jeunesse et développer des actions autour de la parentalité, pour redonner du sens à la famille. »



Mathieu GUÉRIDON, Maire-Adjoint Sécurité, police municipale et voirie

« J’ai choisi ces délégations par conviction : la sécurité et la voirie, c’est le quotidien des habitants : ce qu’on voit, ce qu’on ressent dès qu’on sort de chez soi.

Mon approche est simple : *faire confiance aux équipes, leur donner la marge de manœuvre pour agir, et être réactif*. La police municipale a besoin d’être sur le terrain, pas derrière un bureau. C’est là qu’elle est utile.

Côté voirie, je crois à l’écoute directe des habitants. Le comité consultatif circulation et stationnement, les retours via le site internet : ce sont des outils concrets pour prioriser les bons chantiers et sécuriser rapidement ce qui doit l’être. »



Cinthia CARLIER, Maire-Adjointe Culture, patrimoine et cérémonies

« Originaire de Saint-Leu, où j’éleve mes deux enfants, je suis profondément attachée à l’histoire et à l’identité de cette ville. C’est cet ancrage qui m’a conduite à m’engager dans cette délégation.

À court terme, *ma priorité est de replacer la culture et le patrimoine au cœur du quotidien, notamment des plus jeunes, en renforçant les liens avec les écoles et les associations*. L’école des arts et la médiathèque ont un rôle central à jouer : ce sont des lieux de découverte et de rencontre qu’il faut continuer à ouvrir au plus grand nombre.

À moyen terme, je veux trouver des solutions durables pour restaurer l’Abbatiale et lui redonner une place vivante dans la ville. »

Les conseillers municipaux de la majorité



Laurent **DAIME**



Véronique **TÊTEFORT**



Fabrice **SPECQUE**



Céline **CARTIER**



Yves **BLANCHARD**



Gwenaëlle **BRAULT**



François **AMIOT**



Frédéric **DÉTAVE**



Anna **SCALA**



Nadia **AMAR**



Laétitia **LAHORTE**



Claude **WOZNIAC-LECLERCQ**

La liste complète des conseillers municipaux est disponible sur le site internet de la ville.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES SONT INSTALLÉES

Après chaque élection municipale, le Conseil Municipal met en place ses commissions de travail. Ces instances sont des espaces d’échange et de proposition entre élus. Sans pouvoir de décision, elles portent essentiellement des avis sur des sujets en cours. Le Maire en est président de droit. Lors de leur première réunion, les membres désignent un vice-président, qui peut présider la commission en cas d’absence du Maire. Leur composition respecte le principe de représentation proportionnelle, garantissant ainsi l’expression de tous les élus, majorité comme opposition.

Chaque commission est composée de 7 élus : 5 représentants de la majorité municipale et 2 représentants de l’opposition. **Vos nouveaux élus siègent dans plusieurs commissions** — entre 2 et 6 selon les cas —, traduisant concrètement **l’engagement de la nouvelle équipe municipale de travailler collectivement** sur l’ensemble des dossiers.

Les 13 commissions permanentes de Saint-Leu sont :

- Travaux
- Communication
- Solidarité
- Sécurité et Circulation
- Éducation et Jeunesse
- Citoyenneté
- Culture et Tourisme
- Développement durable
- Sports
- Urbanisme
- Finances / Ressources Humaines
- Animations
- Développement économique

LE CCAS RENOUVELLE SON CONSEIL D’ADMINISTRATION

Le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui accompagne les habitants rencontrant des difficultés sociales : aide alimentaire et financière, soutien aux personnes âgées, accompagnement administratif, accès aux droits, demande de logement... Il constitue **un lien essentiel entre Saint-Leu et les Lupoviciens**. Il dispose d’un budget dissocié de celui de la ville et aussi de son propre conseil d’administration présidé par le Maire.

Suite aux élections municipales, son conseil d’administration a été renouvelé. Il est composé de 12 membres : 6 conseillers municipaux désignés lors du Conseil Municipal du 14 avril, et 6 représentants d’associations locales œuvrant dans les domaines de l’insertion, de l’accompagnement des personnes âgées et du handicap, désignés lors du conseil d’administration du 19 mai dernier.

Les élus désignés sont : Nadine NAHAS (Vice-présidente), Laurent DAIME (Vice-président délégué), Yves BLANCHARD, Gwenaëlle BRAULT, Véronique TÊTEFORT et Sylvie POYÉ.

Les représentants associatifs désignés sont : Liliane BLANCHARD, Elwidge BROCHET, Elisabeth COUDERT, Alain GUYOT, Magalie KAKOZI et Marie-Ange POTIER.



Permanence des élus

Vous avez une question, un sujet à aborder avec les élus ? À partir du 6 juin, une permanence d'élus vous reçoit, sans rendez-vous, un samedi sur deux, de 10h à 12h en mairie.

Contact : 03 44 56 87 00
mairie@saintleudesserent.fr



École des Arts : Inscriptions 2026-2027

Les réinscriptions pour la rentrée sont à effectuer entre le 15 juin et le 31 juillet. Pour une première inscription vous pouvez vous inscrire du 3 août au 5 septembre. Le dossier d'inscription et le livret d'accueil seront à télécharger sur le site de la ville.

Vous hésitez à rejoindre l'École des Arts ? Inscrivez-vous à un des cours d'essais :

- > Peinture adulte : le 22 juin
- > Musique (dès 6 ans) : du 22 au 26 juin
- > Arts plastiques (dès 6 ans) : le 24 juin

Découvrez également les œuvres des élèves de la classe de peinture adulte pendant tout l'été dans la coulée verte.

Inscriptions : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr

Colis des aînés : Inscriptions

Les inscriptions au colis des aînés sont ouvertes jusqu'au 1^{er} octobre.

Les personnes âgées de 68 ans à compter du 01/01/2026, résidant sur la commune au moins 6 mois dans l'année, sont invitées à s'inscrire par mail, courrier ou téléphone. Vous pouvez récupérer votre formulaire d'inscription en mairie ou sur le site de la ville.

Contact : 03 44 56 60 02
social@saintleudesserent.fr



Parcours « Timbres en mouvement »

Et si les timbres prenaient vie ? Le Club Philatélique et le Pôle Culture ont œuvré ensemble pour vous proposer un parcours ludique et créatif de vidéos. Pendant tout l'été, découvrez des QR codes autour de la mairie et de la médiathèque. Laissez-vous surprendre par ces timbres d'opéra, de danse et de musique qui s'animent sous vos yeux.



Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre domicile ? Vous pouvez demander à la Police Municipale ou à la Gendarmerie de surveiller votre habitation.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence.

Contact : 03 44 56 87 06
pm.secretariat@saintleudesserent.fr

L'entretien de l'Abbatiale

En ce début de printemps vous avez pu remarquer la présence d'un échafaudage sur l'Abbatiale. La restauration d'un monument historique d'une telle ampleur se fait petit à petit et implique l'intervention d'entreprises spécialisées. C'était cette fois l'entretien de la façade du chevet qui a été réalisé par l'entreprise H. Chevalier (portrait de l'entreprise : InfoMairie n°131).

Les ouvriers ont d'abord procédé au nettoyage des parements comprenant le dessouchage des arbustes, un désherbage et démoussage manuel par brossage et l'application d'un biocide curatif avec brossage et rinçage. Puis, ils ont procédé au remaillage de la maçonnerie avec la dépose et la repose d'éléments en pierre.

De nombreux travaux d'entretien et de rénovation restent à faire sur l'Abbatiale. Nous vous rappelons que ce projet d'envergure a été estimé à 18 millions d'euros sur les 20 prochaines années et qu'un appel au mécénat a été lancé récemment (InfoMairie n°136).



L'Hardillière ouvre ses portes le vendredi soir

La Brasserie l'Hardillière vous ouvre désormais ses portes le vendredi soir de 19h à 23h, en plus des horaires d'ouverture habituels en semaine, avec une carte élargie.

Agostino Panza a rejoint l'Hardillière en février 2024 et a récemment repris la gérance du restaurant, après avoir occupé plusieurs années le poste de responsable de la restauration au Château de Montvillargenne.

L'Hardillière | 6 place de la République | 09 50 50 06 47

Du lundi au samedi de 8h à 20h et le vendredi de 8h à 23h.

Découverte des plantes médicinales médiévales

Jusqu'à fin juin, plusieurs classes des écoles R. Carbon, JB. Clément, du collège et du Centre de Loisirs participent à des ateliers pédagogiques organisés conjointement par l'association AIAPCO et le service Patrimoine dans le jardin côté puits de l'Abbatiale. Au programme : découverte des plantes, de leurs vertus et exercices pratiques !



Bolitt remporte plusieurs prix

La Boulangerie Bolitt a récemment remporté la seconde place sur deux concours : le prix du meilleur casse-croûte de l'Oise et le concours régional de la Galette ! Ces distinctions récompensent le talent et la créativité de Vincent Bolitt, mais aussi l'investissement quotidien de toute son équipe.

Boulangerie Bolitt | 54 rue des Forges | 03 44 56 60 89

Du mardi au samedi de 6h à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h30.





21 avril Atelier manga à la Médiathèque



Vacances d'avril au Centre de Loisirs



28 avril Conférence Biosphère©



29 avril Don du sang par le CMJ et l'EFS



5 mai Gym Douce à la Résidence du Parc



8 mai Commémoration Victoire alliée contre le nazisme



9 mai Jam Session du groupe «Pop Rock»



10 mai Festival des Clochers



27 mai Chorale «Accordez vos vélos»



27 mai Journée découverte de la Seconde Guerre Mondiale

Conseil Municipal du 14 avril 2026

Points principaux abordés

> **Délégation d'attributions au Maire :** en début de mandat, les conseillers municipaux peuvent déléguer au Maire certaines de leurs attributions pour faciliter la gestion courante de la commune (demandes de subventions, décisions administratives...). À l'occasion de ce conseil, 31 délégations ont été accordées.

> **Création de deux comités consultatifs :** ces instances ont pour rôle de formuler des propositions au Maire sur des sujets d'intérêt local. Chaque comité réunit 6 élus municipaux (5 de la majorité, 1 de l'opposition), auxquels peuvent s'ajouter jusqu'à 7 personnes extérieures : représentants d'associations, riverains ou habitants concernés par la thématique dont un membre de la liste d'opposition.

Deux comités ont été créés :

- Comité consultatif relatif au quartier Jean Macé
- Comité consultatif relatif à la circulation et au stationnement

> **Désignation des délégués dans les organismes extérieurs :** le conseil a nommé des représentants de Saint-Leu au sein de 12 organismes extérieurs, parmi lesquels le syndicat intercommunal pour la Piscine de Montataire, la Base de Loisirs, le syndicat d'Énergie de l'Oise ou encore le conseil d'administration du collège Jules Vallès.

> **Représentation des élus dans les instances locales :** les conseillers municipaux ont été désignés pour siéger au sein de plusieurs commissions et organismes :

- **Commission d'appel d'offres :** réunie lors de l'attribution de marchés publics
 - fournitures/services > 216 000 € HT
 - travaux > 5 404 000 € HT — 5 élus désignés
- **Commission communale des impôts directs :** nouvelle commission dont les 8 membres titulaires et 8 membres suppléants seront validés par la Direction Départementale des Finances Publiques
- **Office Municipal des Sports :** 5 élus vont travailler au sein de l'OMS dans le développement et la mise en œuvre de la politique sportive locale
- **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :** présidé par le Maire, entouré de 4 élus, il favorise l'échange d'informations entre institutions sur les questions de sécurité
- **Comité National d'Action Sociale :** équivalent du comité d'entreprise pour les agents municipaux — 1 élu délégué nommé.

Tout le détail de ce conseil municipal est sur notre site internet : saintleudesserent.fr

La Parole aux Lupoviciens

Travailler pour Saint-Leu

Les différents points évoqués par l'opposition ont déjà fait l'objet de réponses lors du conseil municipal. Concernant les indemnités, il a notamment été rappelé que les comparaisons avancées ne reposaient pas sur le même mode de calcul, l'opposition se basant sur des montants bruts alors que nous raisonnons en coûts chargés et en organisation globale des délégations.

Sur les autres dossiers évoqués, notamment certains projets engagés par l'ancienne municipalité, nous avons également répondu avec transparence et sérieux. Nous venons à peine d'être installés et plusieurs sujets nécessitent aujourd'hui une analyse approfondie de leurs conséquences financières et des conditions réelles dans lesquelles ils ont été envisagés.

Nous respectons pleinement le rôle de l'opposition et la liberté de débat. Revenir constamment sur les mêmes sujets et alimenter des polémiques permanentes ne fait pas avancer la ville.

Notre priorité est claire : travailler, agir et défendre les intérêts des Lupoviciens.

Les habitants attendent des résultats concrets. C'est à cela que nous consacrons notre énergie depuis notre installation.

Bien à vous,

Les élus municipaux « La Parole aux Lupoviciens »

Ensemble pour Vous

Une alternative légitime et constructive

Chers habitants, le 15 mars dernier, 48% d'entre vous nous ont fait confiance et nous vous en remercions.

Nous assumons notre rôle au sein du Conseil municipal et nous demandons qu'il soit pleinement pris en compte. Par exemple, nous regrettons de n'avoir aucun représentant à la Base de loisirs et d'être largement exclus de la commission des impôts.

Le nouveau Bureau municipal (mairie et adjoints) représente une augmentation des indemnités de 11% par rapport à ce que nous avons prévu. La promesse de Monsieur le Maire de reverser ses indemnités aux associations de la ville n'a pas été tenue.

Sur la voie douce, nous avons proposé de confirmer rapidement à l'ACSO le souhait de la ville de prolonger le projet. Tout est prêt pour longer la zone du Renoir et aller jusqu'à l'écluse de Saint Leu.

Pour le projet Jean Macé (logements, cantine et commerces), la boucle urbaine prévue est indispensable pour desservir le quartier et sécuriser le déplacement des parents d'élèves.

Nous espérons que lors des prochains conseils municipaux les interventions mesurées de notre groupe seront accueillies avec davantage de sérénité.

Bien sincèrement,

Les élus municipaux « Ensemble Pour Vous, l'alternative »
(retrouvez-nous sur Facebook)

JUIN

PROTÉGER SON CERVEAU – BRAIN UP LES 8, 15, 22, 30 JUIN ET 6 JUILLET À 10H

Résidence du parc

Gratuit - séniors (+60 ans)

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

CONCERT DES ENSEMBLES À CORDES ET FLÛTES DE L'ÉCOLE DES ARTS

LE 11 JUIN À 19H15

Abbatiale

Ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr

LOISIRS «OH» CENTRE

LE 12 JUIN À 18H30

Centre de Loisirs – Rue du 8 mai

Gratuit – familles

Sur inscription : 03 44 56 87 16

correspondance.ejs@saintleudesserent.fr

COMMÉMORATION

APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

LE 18 JUIN À 17H45

Cour de la Mairie

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

pole.communication@saintleudesserent.fr

FÊTONS LA MUSIQUE

OPÉRA : LES PLUS GRANDS AIRS MIS EN SCÈNE, CHANT, ORCHESTRE ET DANSE

LE 20 JUIN À 20H30

Abbatiale

CINÉ-CONCERT DE L'ÉCOLE DES ARTS

LE 21 JUIN À 11H15

Salle Art & Culture

FÊTE DE LA MUSIQUE

LE 21 JUIN DE 12H À 19H

Mairie et Écuries de la Guesdière

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr



FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

LE 25 JUIN À 17H

Maison de la Petite Enfance

Gratuit - familles de la halte-jeux et des assistantes maternelles

Info : 03 44 56 29 78

halte-jeux@saintleudesserent.fr

FÊTE FORAINE

DU 26 AU 29 JUIN

Quai d'Amont

RETRAITE AUX LAMPIONS

le 26 juin à 16h45

RDV en Médiathèque

Ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr

JUILLET

LUDOTHÈQUE DE L'ÉTÉ

CRÉATION D'UN JEU DE 7 FAMILLES

DU 7 JUILLET AU 22 AOÛT AUX

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

FÊTE NATIONALE – FEU D'ARTIFICE

LE 13 JUILLET DE 21H15 À 23H

21h15 : retraite aux flambeaux

21h30 : départ, place de la République

23h : feu d'artifice, parc de la Garenne

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr



COMMÉMORATION

FÊTE NATIONALE

LE 14 JUILLET À 10H15

Cour de la Mairie

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

pole.communication@saintleudesserent.fr

AOÛT

ESCAPE GAME DU PATRIMOINE

LE PATRIMOINE LUPOVICIEN

LES 6, 21 ET 27 AOÛT

SESSIONS DE 14H À 17H20

Atelier des Moines

Gratuit – à partir de 12 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr

COMMÉMORATION

LIBÉRATION DE SAINT-LEU

LE 31 AOÛT À 17H45

Cour de la Mairie

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

pole.communication@saintleudesserent.fr

SEPTEMBRE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

LE 6 SEPTEMBRE DE 10H À 16H

Complexe P.Grousset

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 01

scolaire.sport.direction@saintleudesserent.fr

RENCONTRE D'AUTEUR MANGA

AMINE BERHILA, PARTAGE ET DESSIN

LE 19 SEPTEMBRE À 14H

Médiathèque

Gratuit – à partir de 8 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU

PATRIMOINE

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Jardins Abbatiale et Mairie

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr

FESTIVAL MOSAÏQUE

SPECTACLE LEAGUE AND LEGEND

LE 26 SEPTEMBRE À 18H

Lieu à confirmer

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr

CARNAVAL DES POSSIBLES

LE 27 SEPTEMBRE À 10H

Base de Loisirs

Gratuit – ouvert à tous

Info : 06 25 42 89 64

contact@carnavaldespossibles.com